Simon Baron

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1638 — Oncle de Jean

Né à Marseille, le

Mort à St Quentin de Bouillé, le 1700

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Simon Baron

Listes des Assemblées

1651 Beaune act.
1654 Nantes
1658 Pézenas sup
1661 Dijon
1663 Le Mans sup.
1666 Aix
1669 La Ciotat
1672 Beaune sup.
1675 Hyères

Nécrologe = Absent.

M. Mf. 607 = le dit de Marseille, entré à Aix en 1638, ne parle pas de sa mort.
1er catalogue, N° 48

Actes imprimés des Assemblées En 1658, il est supérieur de Pézenas et député de pour l'assemblée de 1658.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire Bibl. Nle fonds fr. 25681 T. I, p. 83 verso.

Simon Baron, 3e frère de François Baron, consul de France en Syrie, puis Directeur général du commerce aux Indes Orientales. Ils étaient d'une ancienne famille de Marseille, originaire de Côme au diocèse de Milan. François s'était prêté avec le plus grand zèle aux recherches que M. Nicole désirait que l'on fît pour avoir des témoignages juridiques des principales églises orientales sur le dogme de la transubstantiation. M. de Nointel, ambassadeur à la Porte avait procuré tous ceux qu'il put recueillir de l'église patriarchale de Constantinople et M. Baron travailla de son côté à s'assurer de la doctrine de toutes les églises syriennes sur le même dogme.

Après s'être distingué dans la congrégation de l'Oratoire, Ruran par son érudition et son éloquence, Simon Baron est mort depuis 1700 dans le prieuré cure de St Quentin de Bouillé au diocèse de La

Rochelle. (A. suppl. de Moréry pour 1732)

Le Dictionnaire des Hommes illustres de Provence dit que Baron, de l'oratoire, qui fut curé dans le prieuré de St Quentin de Bouillé, était frere de François Baron consul de France et qu'il s'était distingué dans l'oratoire par son savoir et par son éloquence.